



**DÉCLARATION SUR L'HONNEUR**  
(Auteurs français ou Résidant en France) Code de la Propriété Intellectuelle

*Nous rappelons à nos membres qu'il convient de conserver une copie "accessible" de l'œuvre, le support faisant l'objet d'une mise sous scellé*

**TITULAIRE(S) DES DROITS**

Je soussigné(é) : \_\_\_\_\_ déclare sur l'honneur que l'œuvre dénommée: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ dont je demande le **dépôt** à l'APP est (préciser

les **nom(s) et coordonnées complètes** après avoir coché la case correspondante ci-dessous) :

une œuvre du titulaire des droits

Nom : \_\_\_\_\_ Adresse, CP, ville : \_\_\_\_\_

une œuvre collective<sup>(1)</sup> publiée sous le nom du titulaire des droits

Nom : \_\_\_\_\_ Adresse, CP, ville : \_\_\_\_\_

une œuvre de collaboration<sup>(2)</sup> dont les co-titulaires sont :

**NB : joindre copie(s) de la/des Carte(s) Nationale(s) d'Identité(s) pour chaque co-titulaire personne physique ou préciser le(s) numéro(s) de RCS pour chaque co-titulaire personne morale**

Nom	Adresse, CP, ville	RCS (personne(s) morale(s))
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

**DESCRIPTION DE L'ŒUVRE**

Cette œuvre est (cocher la case) :

une œuvre première (P) du titulaire

une œuvre composée (C)<sup>(3)/(4)</sup>, à laquelle est intégrée (préciser nom de l'œuvre préexistante et nom de son auteur) :

\_\_\_\_\_ ou (cocher la case) anthologie recueil d'œuvres diverses

une œuvre dérivée (A)<sup>(4)</sup> (cocher la case correspondante et préciser nom de l'œuvre préexistante et nom de son auteur) : traduction adaptation  
transformation arrangement de l'œuvre \_\_\_\_\_

une œuvre indéterminée (X) (Ce type d'inscription répond à toute demande de datation et de conservation de preuve dépourvue de revendication de droits)

<sup>(1)</sup> œuvre collective : Création sur l'initiative d'une personne physique ou morale qui l'édite, la publie et la divulgue sous sa direction et sous son nom, et dans laquelle la contribution personnelle des divers auteurs participant à son élaboration se fond dans l'ensemble en vue duquel elle est conçue, sans qu'il soit possible d'attribuer à chacun d'eux un droit distinct sur l'ensemble réalisé (Art. L. 113-2). L'œuvre collective est, sauf preuve du contraire, la propriété de la personne physique ou morale sous le nom de laquelle elle est divulguée. Cette personne est investie des droits de l'auteur (Art. L.113.-5)

<sup>(2)</sup> œuvre de collaboration : Est dite de collaboration l'œuvre à la création de laquelle ont concouru plusieurs personnes physiques. (Art. L. 113-2). L'œuvre de collaboration est la propriété des coauteurs. Les coauteurs doivent exercer leurs droits d'un commun accord. En cas de désaccord, il appartiendra à la juridiction civile de statuer. Lorsque la participation de chacun des coauteurs relève de genres différents chacun pourra, sauf convention contraire exploiter séparément sa contribution personnelle, sans toutefois porter préjudice à l'exploitation de l'œuvre commune (Art. L. 113-3)

<sup>(3)</sup> œuvre composée : Est dite composite l'œuvre à laquelle est incorporée une œuvre préexistante sans collaboration de l'auteur (Art. L. 113-2). L'œuvre composite est la propriété de l'auteur qui l'a réalisée, sous réserve des droits de l'auteur de l'œuvre préexistante (Art. L. 113-4)

<sup>(4)</sup> "Les auteurs de traductions, d'adaptations, transformations ou arrangements des œuvres de l'esprit, jouissent de la protection instituée par le présent code, sans préjudice des droits de l'auteur de l'œuvre originale" (œuvre dérivée (A)). "Il en est de même des auteurs d'anthologies ou de recueils d'œuvres diverses qui, par le choix et la disposition des matières, constituent des créations intellectuelles (Art. L. 113-3)" (œuvre composée (C))

Pour toutes autres définitions et détail des composants du numéro IDDN attribué à l'œuvre : voir codification IDDN

Fait à : \_\_\_\_\_ date : \_\_\_\_\_ signature(s) et cachet:  
du titulaire, des co-titulaire(s) ou du Mandataire

Les noms, prénoms et adresses de nos adhérents sont communiqués à nos services internes et aux organisations liés contractuellement à l'APP, sauf opposition. Dans ce cas, la communication sera limitée au service adhésion. Les informations pourront faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification, dans le cadre de la loi du 6 janvier 1978, modifiée.

# Annexe IDDN CODIFICATION

## (1) IDDN

Inter Deposit Digital Number

## (2) Nationalité de l'œuvre

En fonction de la codification alpha-2 ISO

Allemagne = DE  
Autriche = AT  
Belgique = BE  
Canada = CA  
Danemark = DK  
Espagne = ES  
Etats-Unis = US  
Finlande = FI  
France = FR  
Grèce = GR  
Guadeloupe = GP  
Hongrie = HU  
Irlande = IE  
Italie = IT  
Japon = JP  
Luxembourg = LU  
Madagascar = MG  
Maroc = MA  
Martinique = MQ  
Monaco = MC  
Norvège = NO  
Pays-Bas = NL  
Portugal = PT  
République Tchèque = CZ  
Réunion = RE  
Russie = RU  
Royaume Uni = GB  
Slovaquie = SK  
Suède = SE  
Suisse = CH  
Tunisie = TN

## (3) Organisme de dépôt

(APP Paris = 001)

## (4) Numéro d'ordre

Numéro chronologique attribué par l'organisme d'enregistrement

## (5) Numéro de version

(00 pour inscription initiale)

## (6) Type d'inscription

### R : Référencement

L'œuvre est placée dans une Logibox conservée par le titulaire des droits.  
*Attention : cette procédure ne permet pas l'accès contractuel aux sources.*

### D : Dépôt de diffusion

Deux exemplaires de l'œuvre telle qu'elle est diffusée au public sont placés dans deux Logibox dont une est conservée par l'APP et l'autre remise au titulaire des droits.

Ce type de dépôt concerne notamment les bases de données, les manuels d'utilisation, Les fichiers numériques non textuels ou les programmes exécutables.

*Attention : cette procédure ne permet pas l'accès contractuel aux sources. Le dépôt de diffusion ne dispense pas de l'éventuelle obligation de dépôt légal auquel certaines œuvres peuvent être soumises.*

### S : dépôt des sources

Deux exemplaires de l'œuvre, dans sa version non destinée à être diffusée, sont placées dans deux Logibox dont l'une est conservée par l'APP et l'autre remise au titulaire des droits.

Par « sources », on entend : programme source informatique, matériaux préparatoires, dossiers d'analyse et de conception, scénario, origine des informations, notamment en cas de capture sur Internet.

*Ce type de dépôt permet l'accès aux sources sous réserve d'une autorisation explicite dans un écrit.*

### C : Dépôt contrôlé

C'est une modalité particulière du dépôt des sources dans laquelle le contenu du dépôt a fait l'objet d'une vérification par un tiers.

### X : indéterminé

Ce type d'inscription répond à toute demande de datation et de conservation de preuve dépourvue de revendication de droits. La demande émane par exemple d'un tiers.

## (7) Type d'œuvre

### P : Œuvre première

Création n'utilisant aucun élément (concret ou abstrait) d'une œuvre préexistante.

### C : Œuvre composée

Création intégrant, dans leur forme publiée, tout ou partie identifiable d'œuvres préexistantes.

### A : Œuvre dérivée

Création s'inspirant d'une œuvre préexistante sans intégration d'éléments identifiables.

### X : Indéterminée

Création n'ayant pu être classifiée ou en cours d'examen.

## (8) Année de première inscription

## (9) Contrôle d'intégrité

Zone réservée

## (10) Classes de produits

10000 LOGICIEL – SYSTEME  
10100 Systèmes d'exploitation  
10200 Transmission de données  
10300 Bases de données (SGBD)  
10400 Langage de programmation  
10500 Langage adapté à l'utilisateur final  
10600 Assistance pour le développement  
10700 Gestion d'exploitation de système  
10800 Utilitaire

20000 APPLICATION UNIVERSELLE  
20100 Planification / Gestion  
20200 Comptabilité  
20300 Personnel / salaires  
20400 Ventes / Inventaire  
20500 Production

20600 Conception / Etude / Projet  
20700 Prévision / Statistique / Analyse  
20800 Bureautique  
20900 Ingénierie d'information  
21000 Traitement d'images  
21100 EAO

30000 APPLICATION SPECIALISEE  
30100 Agriculture  
30200 Eaux et Forêts  
30300 Pêche  
30400 Exploitation minière  
30500 Construction  
30600 Production  
30605 Alimentation  
30610 Textile et habillement  
30615 Bois, pâte et papier  
30620 Publication et impression  
30625 Chimie et industries dérivées  
30630 Produits en pierre, argile et verre  
30635 Produits métalliques  
30640 Machines et Matériels  
30645 Machines électriques  
30650 Matériels de transport  
30700 Fourniture électricité/gaz/chauffage/eau  
30705 Electricité  
30710 Gaz  
30715 Fourniture d'eau  
30800 Transport / communication  
30805 Transport  
30810 Communication  
30900 Vente / Restaurants et débits  
30905 Vente en gros  
30910 Vente au détail  
30915 Restaurants et débits de boissons  
31000 Activités financières et d'assurances  
31005 Activités bancaires et fiduciaires  
31010 Courtage financier  
31015 Assurances  
31100 Immobilier  
31200 Services  
31205 Location  
31210 Hôtels et auberges  
31215 Radiodiffusion et publicité  
31220 Services d'information  
31225 Services divers  
31230 Médecine, santé et sanitaire  
31235 Education et recherche scientifique  
31300 Services publics  
31400 Loisirs et vie familiale  
31500 Autres

40000 MULTIMEDIA / BASES DE DONNES  
40100 Reproduction numérique d'œuvre 2 D  
40200 Reproduction numérique d'œuvre 3 D  
40300 Reproduction numérique d'image animée  
40400 Reproduction numérique d'un son

41000 CREATION NUMERIQUE  
41100 Création numérique 2 D  
41200 Création numérique 3 D  
41300 Création d'une image animée  
41400 Création numérique d'un son  
41500 Création d'une photo numérique

42000 SITE WEB